



Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite de personnes

Table des matières

1. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement	4
a) Structure et activités	4
b) Chaîne d'approvisionnement	5
2. Risques	6
a) Évaluations des risques en matière de conformité	6
b) Main d'œuvre spécialisée et générale	6
c) Processus de recrutement	6
3. Actions	7
a) Politiques et procédures	7
b) Contrôle préalable	7
c) Devoir de signalement	7
4. Formation et sensibilisation	8
a) Formation	8
b) Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains	8
5. Initiatives mondiales et pratiques exemplaires	8
a) Pacte mondial de l'ONU	8
b) Engagement des parties prenantes	8
6. Efficacité	9
Cadre de contrôle de la conformité	9
7. Notre engagement	9
8. Approbation	10

Chez AtkinsRéalisis, nous ne nous rendrons pas sciemment complices de violations des droits de la personne. Nous déployons nos efforts pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des personnes, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous sommes déterminés à protéger les personnes qui travaillent directement ou indirectement pour AtkinsRéalisis contre toute forme de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite des personnes.

Le présent énoncé a trait à l'exercice financier du Groupe AtkinsRéalisis inc. (« AtkinsRéalisis »), qui a pris fin le 31 décembre 2024 et qui est effectué conformément à l'article 11(4)b)(ii) de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) et l'article 54 de la *Modern Slavery Act 2015* (R.-U.).



1. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

a) Structure et activités

AtkinsRéalis est un chef de file mondial en conception, services d'ingénierie et en énergie nucléaire dédié à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous créons des solutions durables qui lient individus, données et technologie pour transformer les infrastructures et les systèmes énergétiques du monde. Ensemble, avec nos partenaires du secteur, nos clients et notre équipe mondiale de consultants, concepteurs, ingénieurs et gestionnaires de projet, nous pouvons changer le monde.

Notre raison d'être et nos valeurs d'entreprise nous dictent la façon d'offrir de la valeur à nos clients, de gérer les ressources et d'innover. Nous sommes fiers de notre approche inclusive, diversifiée et énergique et notre culture est ouverte, fondée sur nos valeurs : sécurité, intégrité, innovation, collaboration et excellence.

Marchés

De la conception de villes entières à la construction de centrales nucléaires et à la transformation de systèmes de production, nous concentrons notre travail dans les secteurs qui ont le plus d'impact sur nos modes de vie et les ressources que nous puisons de la planète.



Transports

- Transports ferroviaires et collectifs
- Routes
- Aviation
- Ports



Bâtiments et lieux

- Villes et collectivités
- Infrastructures sociales
- Immeubles commerciaux
- Propriétés résidentielles



Eau

- Services publics de l'eau et des eaux usées Traitement et ressources hydriques
- Protection, réglementation et résilience de l'environnement



Minéraux et métaux

- Minéraux
- Métaux



Défense

- Aérospatiale
- Défense
- Sécurité



Installations industrielles

- Sciences de la vie / Pharmaceutique
- Industrie de pointe / Fabrication de haute technologie
- Fabrication générale



Énergie et Énergies renouvelables

- Réseaux électriques
- Hydroélectricité et barrages
- Énergies et technologies de remplacement



Énergie nucléaire

- CANDU®
- CANDU MONARK™

Soutien aux réacteurs et prolongement de durée de vie

Assainissement environnemental

- Gestion des déchets
- Mise hors service

Services

Notre engagement à adopter une vision globale des programmes de développement d'envergure nous permet de diriger n'importe quelle phase d'un projet et de nous assurer que notre personnel a une vue d'ensemble du travail, peu importe à quelle étape nous prenons part, de sorte à mieux guider nos clients et nos partenaires.



b) Chaîne d'approvisionnement

Nous reconnaissons que nos chaînes d'approvisionnement comportent des risques de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes. Cet environnement est en constante évolution, car notre entreprise exerce ses activités dans de nombreuses régions et industries.

La chaîne d'approvisionnement d'AtkinsRéalis est composée de divers tiers, y compris des fournisseurs de services professionnels (p. ex., services financiers, fiscaux, juridiques, ressources humaines et marketing, etc.), de services de technologie de l'information, de services de gestion des installations/de l'immobilier et de services de voyages (hébergement, transporteurs aériens, location de voitures, etc.).

Selon les projets, les tiers peuvent inclure des fournisseurs d'équipement et de matériaux, des courtiers en main-d'œuvre, des agences de recrutement ou divers fournisseurs de biens et services spécialisés.

2. Risques

a) Évaluations des risques en matière de conformité

L'évaluation des risques en matière de conformité (ERC) est conçue pour nous aider à mieux comprendre les risques auxquels nos activités d'exploitation peuvent faire face. L'objectif est de produire de l'information ciblée et exploitable au moment de définir les risques, de déterminer les mesures correctives connexes au sein de l'organisation et de permettre à l'équipe de direction de vérifier périodiquement l'état d'avancement des mesures correctives.

Nous définissons les scénarios de risque les plus pertinents en fonction de 16 indicateurs de risque clés, dont les suivants :

- Tendances dans l'application de la FCPA et de la loi britannique sur la corruption (UKBA) à l'échelle internationale;
- Indice mondial de l'esclavage;
- Analyse des dossiers financiers, y compris les cadeaux et les marques d'hospitalité, les dons et les commandites, les produits dans les pays à risque élevé, etc.;
- Analyse de nos enquêtes internes;
- Entretiens au sein de l'organisation.

Nous axons nos efforts sur la compréhension des types d'inconduites les plus susceptibles de se produire dans un secteur d'activité. À la suite d'un processus rigoureux, nous détectons les lacunes et aidons les équipes de direction locales à mettre en œuvre des mesures correctives pour contrer les risques présents.

Nos analyses basées sur les indicateurs de rendement clés (IRC) comprennent 16 indicateurs de risque soigneusement sélectionnés réalisées dans les principaux pays où nous menons nos activités. Cette approche proactive est essentielle pour atténuer les risques liés à l'éventail complet de menaces pesant sur notre société et ses parties prenantes. L'évaluation des risques est effectuée tous les 18 mois afin de déterminer de nouveaux domaines de risque dans tous les secteurs de ces pays.

b) Main d'œuvre spécialisée et générale

Nous reconnaissons les risques auxquels est exposée la main-d'œuvre spécialisée et générale, en particulier les travailleurs migrants. Les travailleurs migrants sont plus vulnérables au travail forcé. Ils manquent souvent d'accès à l'information et font face à la barrière de la langue. Par conséquent, nous fournissons de la documentation et des voies de communication multilingues, et nous effectuons régulièrement des visites sur place.

c) Processus de recrutement

Nous reconnaissons que le processus de recrutement, y compris le recours à des agences de recrutement ou de placement, peut poser des risques liés au travail forcé. Nous travaillons et collaborons avec nos agences de recrutement et de placement pour nous assurer qu'il n'est pas demandé aux candidats et candidates de payer des frais ou d'assumer des coûts, qu'aucun document n'est retenu et que toutes les lois applicables et les normes de l'industrie relatives au salaire des employés, aux heures de travail et à l'âge minimum sont respectées.



3. Actions

a) Politiques et procédures

Afin d'assurer la transparence du processus, AtkinsRéalis met tous les documents de gouvernance à la disposition des employés et les principaux documents de gouvernance en lien avec l'intégrité à la disposition du grand public.

Code de conduite

Notre [Code de conduite](#) explique nos valeurs et comprend une section consacrée à l'esclavage moderne. Il établit les normes et la façon dont nous nous conduisons avec une intégrité inébranlable dans tout ce que nous réalisons. Le respect du Code de conduite est obligatoire pour tout le personnel.

Politique relative aux droits de la personne

Notre [Politique relative aux droits de la personne](#) expose nos attentes et nos lignes directrices, y compris l'interdiction de toutes les formes d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants. Nous permettons au personnel de mettre fin à leur emploi, avec un préavis approprié, veillons à ce que les employés conservent le libre accès à leurs documents légaux, couvrons les frais de recrutement et de placement, interdisons les pratiques obligatoires et abusives en matière d'heures supplémentaires, assurons le paiement rapide des salaires dans un délai raisonnable, et respectons la liberté d'association et de représentation du personnel.

Code de conduite des contreparties

AtkinsRéalis est déterminée à mener ses activités avec la plus grande intégrité. Le maintien d'une réputation d'intégrité dépend des gestes de chacun au sein de l'organisation, ainsi que de ceux des tiers qui travaillent en partenariat avec la société. Le [Code de conduite des contreparties](#) résume les attentes et les principes directeurs d'AtkinsRéalis, y compris ceux liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes, que nos partenaires doivent accepter et respecter.

Procédure Conformité

Notre personnel est le représentant de première ligne de notre valeur d'intégrité. Nous avons une [procédure Conformité](#) qui applique les principes énoncés dans notre Code de Conduite à nos activités couvrant la corruption, les pots-de-vin, les partenaires d'affaires et les fournisseurs, les cadeaux et marques d'hospitalité, les paiements de facilitation, la réglementation antitrust et la concurrence, les contributions politiques, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et le devoir de signalement.

Ressources humaines

Nos documents de gouvernance des ressources humaines visent à protéger notre personnel et les candidats et candidates contre l'esclavage moderne et la traite de personnes. Ils comprennent notamment la Politique de ressources humaines, la [Procédure sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail](#).

b) Contrôle préalable

Chez AtkinsRéalis, nous nous attendons à ce que les tiers partagent nos valeurs, agissent avec intégrité et se conforment à toutes les lois et tous les règlements en vigueur. Avant de prendre tout engagement envers des tiers, nous effectuons des contrôles préalables et des vérifications fondés sur les risques :

- Nos contrôles d'intégrité permettent de vérifier si un tiers figure sur les listes de surveillance (y compris les listes de refus et de sanctions). Avant que nous décidions de nous engager envers un tiers, nous procédons à la recherche de couverture médiatique négative et à l'analyse de l'information accessible au public pour vérifier si une entité appartenant à l'État ou une personne politiquement exposée a des antécédents en matière de corruption, de collusion, de fraude ou de violation des droits du travail/droits de la personne, ou si elle figure sur notre liste de référence.
- Tous les clients des projets internationaux font l'objet d'un contrôle de l'intégrité.
- Les partenaires d'affaires qui agissent à titre d'intermédiaires en notre nom sont également évalués. Sur la base d'indicateurs de risque définis, tels que le risque de corruption dans le pays où le travail est entrepris, une cote de risque est spécifiée pour chaque opération. La cote de risque détermine les mesures subséquentes (p. ex., un contrôle préalable, des exigences d'approbation et des clauses contractuelles obligatoires) prises à l'égard des partenaires d'affaires.
- Les contreparties doivent accepter les dispositions contractuelles relatives à l'intégrité et respecter notre Code de conduite des contreparties.

c) Devoir de signalement

Notre [ligne de signalement](#) est un moyen indépendant, anonyme et confidentiel de signaler des préoccupations en matière d'éthique et de conformité. Elle est exploitée par un fournisseur de services externe. Les employés de partout dans le monde doivent signaler de bonne foi, sans crainte de représailles, toute préoccupation, plainte ou allégation d'inconduite ou d'actes répréhensibles connus ou présumés. Cela peut se faire en personne, en ligne ou par téléphone.

Chez AtkinsRéalis, le personnel et les contreparties ont le devoir de signaler toute infraction connue ou soupçonnée au Code et à tout autre document de gouvernance, de même que toute infraction présumée aux lois, règles ou règlements en vigueur et toute inconduite ou pression exercée en vue de compromettre les normes d'éthique de l'entreprise.

AtkinsRéalis ne tolérera aucunes représailles contre une personne qui signalerait de bonne foi l'une de ces situations ou qui soulèverait des préoccupations réelles dans l'intérêt de l'entreprise.

4. Formation et sensibilisation

a) Formation

Des programmes de formation sur mesure ont été élaborés afin de sensibiliser les gens sur les questions d'éthique et de conformité importantes. Ils sont affectés aux employés, aux membres du conseil d'administration ou aux consultants d'AtkinsRéalis en fonction de leurs rôles et responsabilités.

Pour accroître la sensibilisation, le personnel clé reçoit une formation supplémentaire sur l'identification des risques d'esclavage moderne et de traite de personnes dans notre chaîne d'approvisionnement et nos entreprises. La formation est offerte à tous les employés, et les gestionnaires ont le pouvoir discrétionnaire de l'attribuer à leurs équipes respectives.

Quant à notre main-d'œuvre spécialisée et générale, nous veillons à ce qu'elle soit sensibilisée sur notre Code de conduite et nos valeurs en lui offrant des renseignements opportuns de différentes manières, notamment des présentations d'intégration et des affiches. Des pictogrammes ont été spécifiquement conçus pour les situations où des employés ne seraient pas en mesure de lire ou de comprendre les langues dans lesquelles notre Code est disponible.

La boîte à outils sur l'esclavage moderne et la traite de personnes (qui comprend des affiches et un guide d'animation) fournit un résumé de nos principes en matière d'esclavage moderne et de traite de personnes. Elle donne des exemples concrets et des conseils sur la façon de signaler toute infraction présumée ou connue.

b) Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains

Chaque année, dans le cadre de la [Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains](#), AtkinsRéalis communique à ses employés son engagement à lutter contre l'esclavage moderne et la traite de personnes.

5. Initiatives mondiales et pratiques exemplaires

a) Pacte mondial de l'ONU

AtkinsRéalis est signataire du Pacte mondial de l'ONU depuis 2015. Cet engagement signifie que nous devons agir de manière à au moins assumer les responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

b) Engagement des parties prenantes

AtkinsRéalis est membre du Modern Slavery Council de la Business Services Association. Situé au Royaume-Uni, le Modern Slavery Council a pour objectif de mettre l'accent sur l'esclavage moderne dans les industries et de faire en sorte qu'elles continuent de s'en préoccuper, en particulier du point de vue des achats et de la chaîne d'approvisionnement, et de prévenir l'esclavage moderne dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement de ses membres au Royaume-Uni.

6. Efficacité

Le suivi de l'efficacité des mesures que nous prenons est important pour atténuer le risque de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes. Nous croyons qu'il faut diffuser le message, donner le ton et veiller à ce que tout acte présumé de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite de personnes soit traité en conséquence.

Nous examinons toutes les questions signalées et enquêtons au besoin, dans un délai raisonnable. Nous effectuons le suivi des séances de formation obligatoires de nos employés et des processus de vérification afin de repérer, de cerner et de corriger les faiblesses ou les risques potentiels.

Cadre de contrôle de la conformité

AtkinsRéalis utilise son cadre de contrôle de la conformité (« CCC ») pour tester et surveiller les contrôles internes de son Programme d'intégrité. L'équipe des enquêtes d'intégrité (« I2 ») détermine les principaux risques auxquels nous sommes confrontés en matière d'intégrité et organise des discussions avec les parties prenantes concernées dans le but d'identifier les contrôles clés directement adaptés à ces risques. Ces contrôles sont échantillonnés et testés par l'équipe d'examen afin de déterminer si, dans la pratique, le Programme d'intégrité est mis en œuvre efficacement. Pour chaque procédure de contrôle du CCC, l'équipe d'examen évalue la conception (c.-à-d. si le contrôle atténue le risque identifié en matière de conformité) et son efficacité fonctionnelle (c.-à-d. si le contrôle fonctionne comme prévu).

7. Notre engagement

Chez AtkinsRéalis, nous ne nous rendons pas sciemment complices de violations des droits de la personne. Nous déployons nos efforts pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des personnes, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous sommes déterminés à protéger les personnes qui travaillent directement ou indirectement pour AtkinsRéalis contre toute forme de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes.



8. Approbation

Cet énoncé s'applique à AtkinsRéalis, ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales. Il a été approuvé par le conseil d'administration d'AtkinsRéalis et est signé par le président et chef de la direction d'AtkinsRéalis et membre de son conseil d'administration.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada), les entités suivantes sont visées par le rapport :

Groupe AtkinsRéalis inc.

AtkinsRéalis Canada inc.

AtkinsRéalis Operations & Maintenance inc.

AtkinsRéalis Grands Projets inc.

Candu Energy inc.

SNC-Lavalin Nucléaire inc.

Protrans BC Operations Ltd.

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Canada), et en particulier de l'article 11 de cette loi, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités susmentionnées. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



IAN L. EDWARDS

Président et chef de la direction, et au nom du conseil d'administration

J'ai le pouvoir de lier
AtkinsRéalis.

